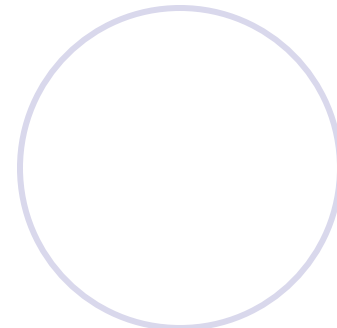
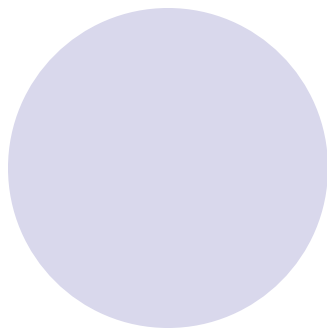
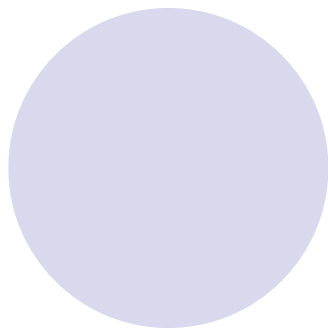




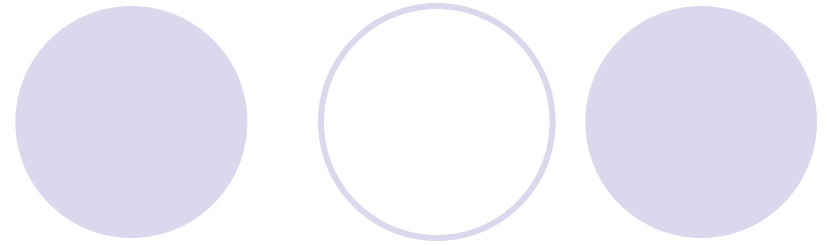
Après la 3^{ème} ...



Collège La Nativité

Année scolaire 2011/2012

L'ORIENTATION



- L'orientation vers un métier se construit jour après jour.
- En troisième, vous posez la première pierre. Plus tard, vous en poserez d'autres.

L'ORIENTATION

A decorative graphic at the top of the slide consists of two groups of three circles. The first group, on the left, has a solid light purple circle on the left, a white circle with a light purple outline in the middle, and a solid light purple circle on the right. The second group, on the right, has a solid light purple circle on the left, a white circle with a light purple outline in the middle, and a solid light purple circle on the right.

- Cette année, vous devez, pour la première fois, faire un choix. Cette situation se reproduira plusieurs fois au cours de votre vie scolaire puis professionnelle.
- S'orienter c'est faire des choix : choisir un but et une voie pour l'atteindre.

Pour choisir, il faut être informé ...

Où trouver des informations :

- Le BDI (la boussole)
- Votre professeur principal, le directeur adjoint, ...
- Vos relations (parents, amis, ...)
- L'ONISEP : le site Internet www.onisep.fr
- Le CIO : 39, rue Cardinale (04.42.26.35.63)

Il faut poser des questions ...

Se connaître :



- **Quels sont vos centres d'intérêt, vos passions :**
La lecture, le bricolage, l'informatique, les sciences, la musique, l'histoire, le sport, la nature ? Aimez vous créer, fabriquer, aider les autres, diriger, écrire... ?
- **Faites le point sur votre personnalité :**
Êtes- vous ambitieux, débrouillard, méthodique, ponctuel, patient, appliqué, inventif, timide, communicatif... ?



Se connaître:

- **Appréciez vos résultats scolaires :**

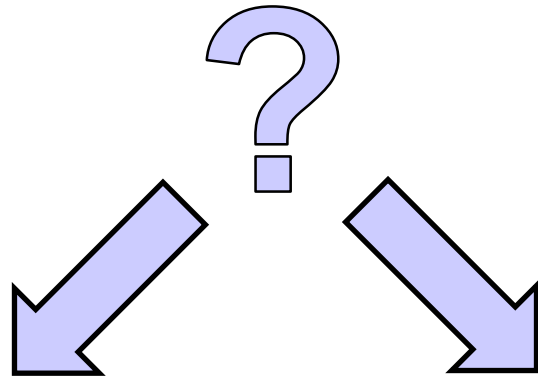
Quels sont vos points forts, vos points faibles, les matières qui vous intéressent le plus et celles que vous aimez le moins... ?

- **Appréciez votre capacité de travail :**

Serez-vous capable de fournir le travail nécessaire pour atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé ?

Choisir une voie ...

Après la 3^{ème}



Voie
professionnelle

Voie générale
et technologique

La voie professionnelle :

- **Pour qui ?** Pour les jeunes intéressés par un **domaine professionnel** (mécanique, bâtiment, commerce, agriculture...) et qui veulent **se former à un métier** rapidement.
- **Objectif :** Cette voie mène principalement au **certificat d'aptitude professionnelle (CAP)** ou au **bac pro** ; des diplômes qui visent **l'entrée sur le marché du travail**

La voie professionnelle :

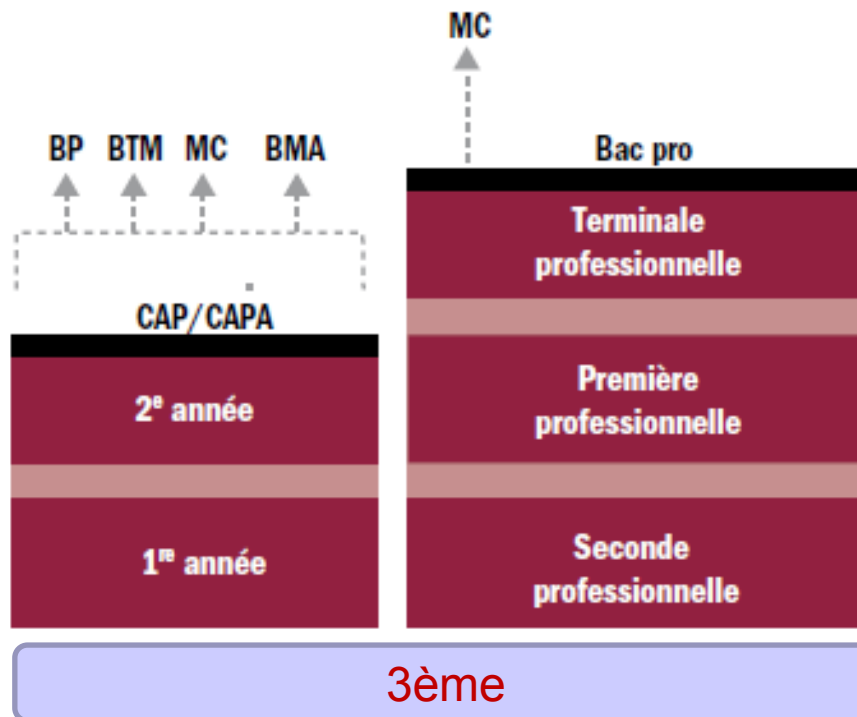
- **Où et comment ?** Le CAP se prépare, en **2 ans après la 3^{ème}**, dans un lycée professionnel (**LP**) ou dans un centre de formation d'apprentis (**CFA**).
- **Diplômes** Le **CAP** offre près de **210 spécialités** (industrielles, agricoles, commerciales ou de services). Celles-ci peuvent être assorties d'options.

La voie professionnelle :

- **Le bac pro** : il se prépare en 3 ans dans un lycée professionnel. Il offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises. l'enseignement s'appuie sur un métier (92 spécialités) et comprend des périodes de formation en entreprise. il peut aussi permettre l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en BTS.

La voie professionnelle :

VOIE PROFESSIONNELLE sous statut lycéen ou sous statut apprenti



- Bac professionnel
 - BEP/BEPA : brevet d'études professionnelles/brevet d'études professionnelles agricoles
C' est un diplôme national qui peut s'obtenir en cours de formation du bac pro. Certains BEP/BEPA sont maintenus en tant que cursus de formation en 2010, en attendant la création ou la rénovation des spécialités correspondantes de bacs pro.
 - CAP/CAPA : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole
C'est un diplôme national qui permet d'accéder rapidement à la vie active ou de rejoindre le parcours de bac pro.
 - MC : mention complémentaire
 - BP : brevet professionnel
 - BMA : brevet des métiers d'art
 - BTM : brevet technique des métiers
- Ces diplômes nationaux permettent de se spécialiser après un CAP ou un bac pro (ou un BEP).

La voie générale et technologique :

- **Pour qui ?** Pour les élèves qui se sentent à l'aise dans les matières générales et qui envisagent de faire des études supérieures.
- **Objectif** Cette voie ouvre principalement sur les bacs généraux et les bacs technologiques qui exigent de poursuivre des études au-delà du baccalauréat.

La voie générale et technologique :

- **Où et comment ?** Les études menant au bac durent **3 ans après la 3^{ème}** en lycée d'enseignement général et technologique (**LEGT**). Elles commencent par **une année de détermination, la seconde générale et technologique** (ou par une seconde spécifique pour les bacs technologiques hôtellerie ou musique et danse).
- Selon le bac choisi en fin de 2^{nde}, les études se poursuivent par un cycle terminal technologique ou général.

La voie générale et technologique :

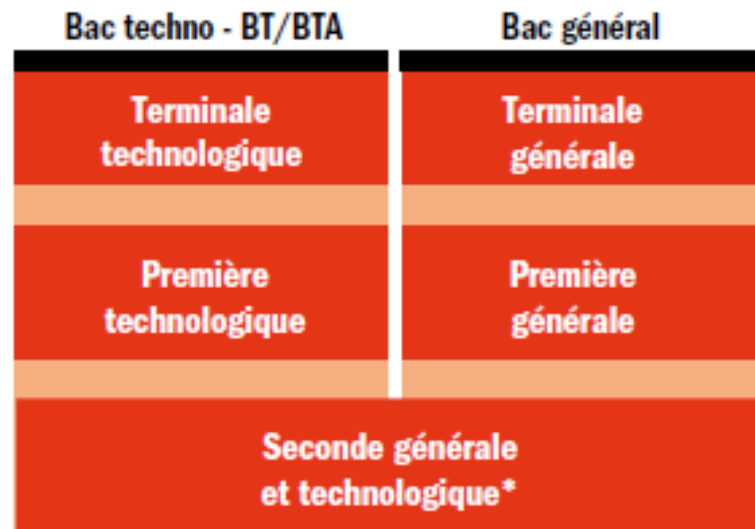
- **Diplômes ? Le bac général** existe dans trois séries : économique et social (**ES**), littéraire (**L**) et scientifique (**S**).
- **Le bac technologique** propose huit séries :
 - Hôtellerie
 - sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)
 - sciences et technologies design et arts appliqués (STD2A)
 - sciences et technologies de laboratoire (STL)
 - sciences et technologies de la gestion (STG)
 - sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
 - sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)
 - techniques de la musique et de la danse (TMD).

La voie générale et technologique :

- **Débouchés ?** Ces bacs n'ont pas pour objectif une insertion professionnelle immédiate.
- **Et après ?** Les bacheliers généraux vont surtout à l'**université**, en **écoles** d'ingénieurs ou de commerce. Les bacheliers technologiques préparent plutôt un **BTS**, un **DUT**, ou vont en **école spécialisée**.

La voie générale et technologique :

VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



* Ou 2^e spécifique pour préparer un bac technologique ou un BT

3ème

Après la 3^{ème} ...

Lycée La Nativité
Année scolaire 2011/2012



Lycée La Nativité

établissement privé catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat

LE LYCEE

- 7 classes de seconde
- Le cycle terminal.
 - Filière L : 1 classe par niveau
 - Filière ES : 2 classes par niveau
 - Filière S : 4 classes par niveau

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- 1 CPEC option Eco



La 2^{nde} générale à la Nativité

- Dans l'architecture du lycée, la 2^{nde} a une place à part :

Lycée = 2^{nde} + cycle terminal

Cycle terminal = Terminale en 6 trimestres



La nouvelle classe de seconde :

- Création d'un accompagnement personnalisé de 2 heures hebdomadaires
- Introduction d'une matière d'économie en tant qu'enseignement d'exploration **obligatoire** de 1h30 hebdomadaire.
- Choix d'un 2^{ème} voire 3^{ème} enseignement d'exploration de 1h 30 hebdomadaires ou de 3h hebdomadaires (LV 3).
- Mise en œuvre de stages de remise à niveau pour les élèves volontaires.



La nouvelle grille horaire :

Enseignements obligatoires	Horaires élève
Français	4 H
Histoire-géographie	3 H
LV1	5 H 30
LV2	
Mathématiques	4 H
Physique-chimie	3 H
Sciences de la vie et de la Terre	1 H 30
Education physique et sportive	2 H
Education civique, juridique et sociale	0 H 30
Accompagnement personnalisé	2 H
Enseignements d'exploration	2 X 1 H 30 (ou 1 H 30 + 3 H)
HORAIRE TOTAL ELEVE	28 H 30 (ou 30 H)

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : les enseignements d'exploration

□ Un enseignement d'exploration, qu'est-ce que c'est ?

C'est un enseignement qui a pour vocation :

- de faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines intellectuels et les activités qui y sont associées ;
- d'informer sur les cursus possibles dans le cycle terminal comme dans le supérieur ;
- d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.



Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : **les enseignements d'exploration**

Prédéterminent-ils l'orientation en fin de seconde?

Non, chaque élève peut choisir ses enseignements d'exploration **en fonction des places ouvertes dans son établissement.**

Ces enseignements ne préfigurent pas l'orientation, ils permettent aux élèves de découvrir un domaine intellectuel, d'en identifier les méthodes et les exigences, d'affermir ou non l'intérêt qu'il suscite.

Les enseignements d'exploration **ne constituent en aucune manière un pré-requis pour accéder à telle ou telle série.**



Dispositif d'enseignements d'exploration à La Nativité

1 h 30 hebdomadaire d'enseignement obligatoire

Sciences économiques et sociales

+

1 h 30 ou 3 h hebdomadaires, au choix

Littérature et société

Langue vivante 3 Espagnol

Arts visuels

**Langue vivante 3 enseignée par le
CNED**

Méthodes et pratiques scientifiques

Sciences et laboratoire

**Création et activités artistiques :
danse. (Projet)**

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : **descriptif des enseignements d'exploration**

❑ **Sciences économiques et sociales**

Les élèves découvriront les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines : comment expliquer économiquement les comportements de consommation et d'épargne des ménages ? Comment les entreprises produisent-elles ? Comment expliquer la formation d'un prix sur un marché ? Comment inciter les agents économiques et sociaux à prendre en compte les données environnementales dans leur comportement ? Comment analyser sociologiquement les organisations et la consommation des ménages ?



❑ **Sciences et laboratoire**

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité. Chacun de ces thèmes peut être abordé au travers de méthodologies et d'outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).

❑ **Méthodes et pratiques scientifiques**

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les **mathématiques**, les **sciences de la vie et de la terre**, la **physique et la chimie**. L'enseignement vise à montrer l'apport et l'importance de ces disciplines pour aborder les questions que se posent les sociétés modernes, pour en percevoir les enjeux, pour les aborder de façon objective. Il permet aussi de découvrir certains métiers et formations scientifiques.



❑ **Création et activités artistiques : arts visuels**

L'étude de diverses formes artistiques, de leur environnement culturel et des ressorts de la vie artistique contemporaine amène les élèves à approfondir l'expérience esthétique comme à en apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux. Cet enseignement ouvre aussi sur la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

❑ **Littérature et société**

Cet enseignement permet de montrer l'intérêt et la richesse d'une formation littéraire et humaniste, en intégrant une dimension historique, pour mieux dégager les enjeux actuels et les perspectives qu'elle offre aux lycéens d'aujourd'hui. Cet enseignement met en lumière les interactions entre la littérature, l'histoire et la société.



Le choix de La Nativité pour la répartition et l'organisation des enseignements d'exploration

- ❑ **Semestrialisation des enseignements : 1 enseignement scientifique sur un semestre et 1 enseignement littéraire sur l'autre.**
- ❑ **L'enseignement de la LV3 est annualisé + un enseignement sur un semestre (dans la mesure des places disponibles).**
- ❑ **Un seul enseignement d'exploration si choix des options de latin et de grec.**



Les options facultatives :

LE REGIME DES OPTIONS FACULTATIVES RESTE INCHANGE

Un élève de seconde peut choisir 1 option

LV3
(3 H 00)

Latin
(3 H 00)

Grec ancien
(3 H 00)

Arts
(3 H 00)



L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

2 h /hebdo pour tous :

- - soutien
- - approfondissement
- - méthodologie
- - orientation



Les nouveautés dès la classe de seconde générale et technologique :

l'accompagnement personnalisé

□ Une nouveauté dans l'emploi du temps des élèves: l'accompagnement personnalisé

Temps d'enseignement d'une durée de deux heures par semaine, l'accompagnement personnalisé est intégré à l'emploi du temps des élèves. Il est distinct des heures de cours et s'adresse à tous les élèves, sans exception.

□ Un temps privilégié pour répondre aux besoins particuliers des élèves

Encadré par l'équipe pédagogique, l'accompagnement personnalisé comprend des activités diversifiées qui permettent d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins particuliers des lycéens. Organisé selon trois axes principaux (soutien, approfondissement et orientation), il comprendra d'abord une phase de « diagnostic ».



Lycée La Nativité

établissement privé catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat

Organisation de l'accompagnement personnalisé

- ❑ Piloté par le professeur principal, il implique la majeure partie des professeurs, soit au titre de leur matière, soit au titre de l'accompagnement dans la démarche d'orientation.
- ❑ Les élèves sont répartis en groupes sur un emploi du temps de 2 h 00 hebdomadaire placées en « barrette ».
- ❑ Le suivi est assuré :
 - Par l'équipe pédagogique qui à intervalle régulier répartit les élèves sur les différents ateliers (renforcement, soutien, orientation).
 - Eventuellement, par le biais d'un livret de suivi ou d'un livret de compétences.
 - Pour la démarche d'orientation , l'élève peut également s'appuyer sur le Web classeur.



Les nouveautés dès la classe de seconde générale et technologique : le soutien scolaire

Les élèves qui le souhaitent bénéficient de stages en cours d'année ou durant les vacances scolaires ainsi que d'un tutorat

Des stages de remise à niveau et de correction de trajectoire

→ Les élèves en difficulté dans certaines disciplines et/ou dans les disciplines majeures de la filière souhaitée, peuvent, sur proposition du conseil de classe, suivre durant l'année ou pendant les vacances scolaires des stages afin d'éviter de redoubler ou pour changer de voie d'orientation.

Un tutorat durant toute la scolarité au lycée

→ Le tutorat n'est pas un dispositif obligatoire, il sera mis en œuvre en fonction des moyens et des besoins.

EN PROJET



Lycée La Nativité

établissement privé catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat

Les nouveautés de la classe de seconde générale et technologique : la progressivité de l'orientation

Après la classe de seconde, les possibilités de correction de trajectoire en classe de première restent possibles.

Seconde générale et technologique

Voie générale

Première ES : à dominante économique et sociale

Première L : à dominante littéraire

Première S : à dominante scientifique

A compter de la rentrée scolaire 2011, les trois séries comporteront un tronc commun important (60 % des enseignements obligatoires) qui autorisera, sans redoubler, les **corrections de trajectoire** en cours ou en fin de classe de première.

Voie technologique

Première STG : économie et gestion

Première ST2S : santé et social

Première STD2A : design et arts appliqués

Première STI : sciences et technologies industrielles

Première STL : sciences appliquées en laboratoire

A compter de la rentrée scolaire 2011 les séries STI et STL seront renouvelées. Plus polyvalentes, elles élargiront les possibilités d'orientation et prépareront mieux aux poursuites d'études.

Voie professionnelle

Les élèves qui souhaitent, à l'issue d'une seconde générale et technologique, rejoindre la voie professionnelle peuvent être orientés vers une classe de seconde ou de première professionnelle après, le cas échéant, un stage passerelle, si cela apparaît nécessaire.

La 2^{nde} générale à la Nativité

La section européenne :

- ❑ 2 classes ANGLAIS et 1 classe ALLEMAND au niveau de la classe de seconde.
- ❑ Suivi durant le cycle terminal en fonction de la filière.
- ❑ Certification au bac.



Inscription en section euro Anglais

Cette section exige un excellent niveau de compréhension dans cette langue car une grande partie d'une discipline des enseignements fondamentaux (Histoire) est pratiquée en langue anglaise. De plus, les élèves issus des sections européennes des collèges ont bénéficié de deux heures hebdomadaires supplémentaires d'enseignement de l'anglais.

Pour les élèves n'ayant pas suivi le cursus d'une section européenne anglais au collège, l'admission sera possible selon la procédure suivante :

1 – Adresser une lettre de motivation à M. CLEMENT (nous solliciterons vos enseignants pour un avis)

2 - Participer à l'un des deux stages de remise à niveau organisés par La Nativité pendant la 1^{ère} semaine des vacances d'hiver et la 2^{ème} semaine des vacances de printemps (horaires prévisionnels : du mardi au vendredi de 9h 00 à 12 h). Ces stages sont exonérés de frais pour les familles.

3 - A l'issue de cette procédure, éventuellement complétée par une évaluation, une décision définitive sera prise.



Inscription en section euro Allemand

Cette section exige également un excellent niveau de compréhension dans cette langue; le dispositif actuel est le suivant :

- En seconde, une heure supplémentaire d'enseignement dans la discipline SVT supplémentaire.
- En première et terminale ES, une heure d'enseignement supplémentaire dans la discipline SES.
- En première et terminale S et en première L, une heure d'enseignement supplémentaire dans la discipline SVT.

Pour les élèves n'ayant pas suivi le cursus d'une section européenne allemand au collège, en fonction des effectifs l'admission sera possible sur dossier accompagné d'une évaluation et éventuellement d'une fiche d'avis des responsables du collège. Il ne sera pas organisé de stage de remise à niveau.

[Le bulletin](#) comportant les avis devra nous être retourné avant le **28 février, terme de rigueur.**



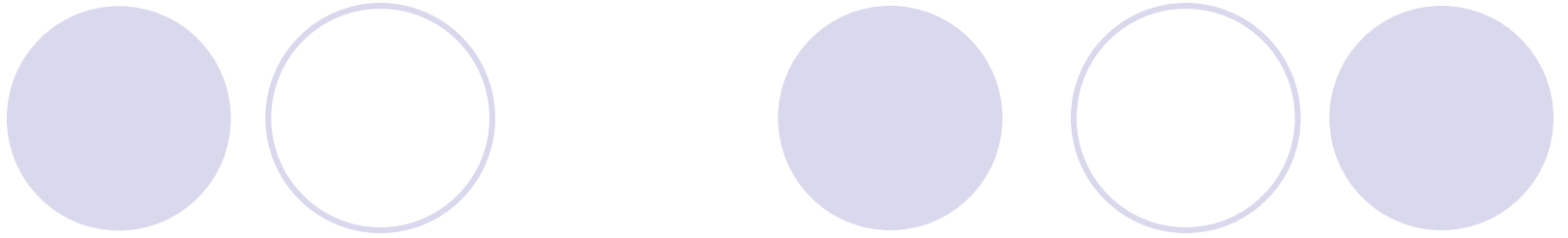
Fiche d'expression des vœux

Afin de constituer les classes, cette fiche est très importante car elle permet :

- De faire l'état des élèves qui ont suivi le cursus des sections européennes au collège,
- De faire l'état des élèves qui ont suivi l'enseignement du grec ou du latin,
- De connaître **l'ordre des priorités de choix** des familles pour ce qui concerne les enseignements d'exploration et les options facultatives.

Elle est diffusée en version papier et peut être téléchargée sur notre site dans la rubrique [Téléchargement/Documents du lycée/ Fiche choix EDE et OF entrée seconde – 2012.](#)





QUESTIONS ?

